

OPÉRATION DE SÉCURISATION DU BOIS DE L'HERMITAGE

Plus dure serait la chute

Depuis hier et jusqu'à vendredi, la DDE procède à une opération d'abattage de 23 arbres du bois de l'Hermitage. Certains d'entre eux, du fait de leur mauvais état, présentent en effet un danger potentiel pour les pique-niqueurs et les plagistes avant la saison cyclonique.

Certains filaos du bois de l'Hermitage font triste mine. Difficile pour ces nobles végétaux de résister à la fois aux épreuves du temps et à l'irresponsabilité des hommes. Ces arbres sont victimes de tabagisme passif ! Il semble en effet que de nombreux inconscients érigent des feux de camps à proximité des filaos, voire carrément contre les troncs. Et ces derniers n'apprécient que moyennement cette brûlante étreinte. Si l'homme atteint d'un cancer du poumon est susceptible de s'en sortir, un arbre endommagé par les flammes n'a quasiment aucune chance d'en réchapper. Doucement mais sûrement, il est voué à sécher puis à s'éteindre. "C'est une auto-destruction du patrimoine", s'indigne René Bancarelli, responsable de la subdivision



23 arbres condamnés et présentant des risques pour la sécurité vont être abattus dans le bois de l'Hermitage sur ordre de la DDE.

ouest de la DDE. "Le bois de filaos, très dur, se consume lentement et constitue le combustible idéal pour un feu de camp", poursuit le fonctionnaire. Ce qui expliquerait les mutilations subies par certains arbres et le vol de nombreux éléments d'aménagement en essence de filaos. Le risque de chute est donc bien réel comme en témoigne les branches entières ou les troncs affaîssés qui parsèment le site. Les services de l'Etat ont donc procédé à un abattage de 23 arbres ainsi qu'à l'élagage

des branches sèches et branlantes. Hier matin, l'opération a commencé en face de la rondavelle située derrière le Pussycat, discothèque bien connue des noctambules. Et les responsables du snack auraient apprécié "que l'opération s'effectue vendredi, jour de fermeture." d'autant "qu'on ne leur avait pas spécifié la date précise de l'action menée par la DDE."

Carole, une employée reconnaît cependant "que c'était nécessaire pour la sécurité des clients." Les souches seront laissées en

terre "afin de ne pas favoriser l'érosion", explique M. Bancarelli. Cette opération s'inscrit en avant-garde d'un plan d'aménagement global du littoral de l'Hermitage dont la gestion sera prochainement confiée à la Diren par l'intermédiaire du Conservatoire National du Littoral. Un aménagement qui comprend une revégétalisation du site, un recul des restaurants de plage ainsi qu'un arrêt de la circulation sur le tracé de feu le CFR (Chemin de Fer de la Réunion).

L.T.T.